

(Essonne)

Arrêté n° 2023/20**Portant autorisation de travaux sur le domaine public
Pour l'entretien du réseau d'éclairage public et de feux tricolores
par l'entreprise BOUYGUES ÉNERGIES & SERVICES**

Le Maire de la commune de Bouray-sur-Juine,

Vu l'arrêté du Maire n° 2020-43 du 21 juillet 2020 donnant délégation à Monsieur Georges LEVIER, 4^{ème} Adjoint au Maire, pour traiter l'ensemble des affaires communales concernant l'aménagement du cadre de vie, les travaux et la sécurité,

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2 et L2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu l'article R.610-5 du Code pénal,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 13 août 1977 modifiée, (livre 1 – quatrième partie – signalisation de prescription – approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 et livre 1 – huitième partie – signalisation temporaire – approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 novembre 1992,

Considérant la demande formulée le 20 janvier 2023 par les services techniques de la Communauté de communes pour l'entreprise BOUYGUES ÉNERGIES & SERVICES, sise 8, rue Denis Papin – 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, sollicitant l'autorisation de travaux pour la maintenance du réseau d'éclairage public et des feux tricolores de la commune de Bouray-sur-Juine,

A R R Ê T É

Article 1 : L'entreprise BOUYGUES ÉNERGIES est autorisée à effectuer les travaux de réparation sur le réseau d'éclairage public et sur les feux tricolores de la commune tels que décrits dans le préambule, du 24 mars 2023 au mercredi 14 février 2024.

Article 2 : Le demandeur s'engage à prévoir le balisage et les cônes nécessaire à la sécurité. (Certaines rues ayant une circulation dense).

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- L'entreprise BOUYGUES ÉNERGIES & SERVICES
- Les Services Techniques de la Communauté de Communes « Entre Juine et Renarde,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lardy,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale Intercommunale « Entre Juine et Renarde »,
- Monsieur le Commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Lardy,
- L'Unité Territoriale Sud à Etampes.

Fait à Bouray-sur-Juine, le 28 mars 2023,

Pour le Maire et par délégation
Georges LEVIER
Adjoint au Maire



